

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Corrosif liquide BEECK

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: FWB_B06

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Corrosif liquide BEECK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Concentré acide pour enduits neufs.

Réservé aux entreprises de mise en oeuvre industrielles.

Le produit doit être utilisé exclusivement pour les applications citées dans la notice technique ou dans les instructions de traitement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	BEECK'SCHE FARBWERKE GmbH	
Rue:	Neustadt 458	
Lieu:	D-84028 Landshut	
Téléphone:	+49 (0) 7333 / 9607-11	Téléfax: +49 (0) 7333 / 9607-10
e-mail:	info@beeck.com	
Interlocuteur:	Ralf Rieks	Téléphone: +49 (0) 7333 / 9607-14
e-mail:	Ralf.Rieks@beeck.com	
Internet:	www.beeck.com	
Service responsable:	Werk Laichingen, Gottlieb-Daimler-Str. 4, D-89150 Laichingen	
	Tel. +49(0)7333/9607-11	
	Fax: +49(0)7333/9607-10	
	8.00 -16.00 h	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Belgique / Belgium +32 70 245 245
 GBK GmbH Global Regulatory Compliance
 +49(0)6132/84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Acide silicofluorhydrique

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P102

Tenir hors de portée des enfants.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Corrosif liquide BEECK

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: FWB_B06

Page 2 de 10

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P405	Garder sous clef.
P501	Evacuation conformément aux réglementations en vigueur.

2.3. Autres dangers

Ne pas respirer les vapeurs ou fumées d'un produit chauffé.
 Dégage de l'hydrogène en présence de métaux. Cette substance est combustible.
 Ne pas décharger dans l'environnement. Des effets toxiques pour la faune aquatique ne peuvent pas être exclus en raison des écarts dans la valeur du pH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Eau: > 70%

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
16961-83-4	Acide silicofluorhydrique			20 - < 25 %
	241-034-8	009-011-00-5		
	Skin Corr. 1B; H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison.
 Les brûlures chimiques ne sont susceptibles d'être constatées qu'au bout de plusieurs heures.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin en consultation. Allonger la personne affectée par le produit et l'empêcher de bouger ; si elle perd connaissance, la placer en position de réveil. Ne rien introduire dans la bouche de personnes qui ont perdu connaissance.
 Protection pour les secouristes:
 Porter un équipement de protection individuelle. (des gants de protection, résistant aux produits chimiques; Lunettes de sécurité)
 En cas de formation de vapeurs ou d'aérosols : Prendre des mesures de protection respiratoires. (masque de protection respiratoire, Appareil respiratoire autonome)
 Des douches pour les yeux et de sécurité doivent être facilement accessibles.

Après inhalation

S'éloigner de la zone dangereuse. Le secouriste doit se protéger. Mettre la victime à l'air libre. La victime doit rester allongée en position de repos, la couvrir et la garder au chaud. En cas d'irrégularité ou d'arrêt de la

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Corrosif liquide BEECK

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: FWB_B06

Page 3 de 10

respiration : Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer d'aspiration artificielle par bouche-à-bouche ou par bouche-à-nez. Utiliser un équipement/des appareils appropriés. Dégager les voies respiratoires. Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau abondante. (10 - 20 min)

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Le secouriste doit se protéger. Laver avec soin la peau contaminée à l'eau et au savon. Après une répartition en grande surface, utiliser si possible immédiatement une douche (au jet d'eau). Un traitement médical immédiat est nécessaire car les corrosions cutanées non traitées donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement. Premier traitement avec de la pâte du gluconate de calcium.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact, si elles ont été mises en place. Protéger l'oeil intact. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Rincer les yeux en permanence. Après l'action d'acide concentré, des lésions irréversibles peuvent être évitées par un rinçage avec une solution d'eau salée physiologique pendant 1 à 2 heures. Transport immédiat vers l'oculiste tout en continuant le rinçage.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche, recracher le liquide. Faire boire lentement jusqu'à un verre d'eau à la personne concernée. Boire ensuite du lait, si possible. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Lors de vomissements spontanés avec perte de conscience, tendre le cou et amener le blessé dans la position couchée sur le côté et stable. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Tenir les personnes concernées au chaud et au calme.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des membranes muqueuses. Opacité de la cornée. Conjonctivite. Danger de devenir aveugle. Possibilité d'effets irréversibles.

Les effets du contact avec la peau peuvent inclure picotant et brûler. Les lésions ne semblent pas être graves au premier abord, mais le tissu enfle en l'espace de quelques heures, se décolore et est extrêmement douloureux, en association à une nécrose sous-cutanée.

Les voies respiratoires sont attaquées par les vapeurs d'acide silicofluorhydrique. Apparence asthmatique, toux. L'inhalation de substances corrosives peut provoquer un oedème toxique pulmonaire.

L'ingestion provoque des brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures. L'ingestion peut entraîner une irritation des muqueuses de la bouche et du palais. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'ingestion de la solution aqueuse provoque des brûlures de l'appareil digestif. Danger de perforation !

Les effets dus à l'ingestion peuvent inclure: soif, sueurs, spasme, difficultés respiratoires, baisse de pression sanguine, Perturbations du système nerveux central.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique (décontamination et fonction vitale). Si nécessaire, contacter le centre anti-poison.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures. Placer sous contrôle médical pendant au moins 48 heures.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone (CO2), mousse, jet d'eau pulvérisée ou poudre sèche.

Utiliser des mesures d'extinction respectant l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau abondante en jet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même ne brûle pas. Se décompose au chauffage. Formation de fluorure d'hydrogène, tétrafluorure de silicium. L'inhalation de produits de décomposition dangereux peut porter gravement atteinte à

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Corrosif liquide BEECK

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: FWB_B06

Page 4 de 10

la santé.

Danger d'explosion lors de la caléfaction. La pression à l'intérieur de conteneurs fermés monte. Les récipients fermés peuvent être refroidis par brouillard d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Vêtement complet résistant au feu.

Information supplémentaire

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.

Collecter l'eau d'incendie contaminée. L'eau d'incendie et la terre contaminées doivent être éliminées conformément aux réglementations administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuelle. Masque de protection en cas d'apparition de gaz, vapeurs/aérosols.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir éloignées les personnes non protégées. Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Contactez immédiatement les autorités compétentes si le produit s'évacue dans le sol, une étendue d'eau ou les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit renversé ou qui fuit doit être absorbé à l'aide d'un matériel absorbant non inflammable (sable, terre, terre à diatomées) puis enfermé dans des récipients. Grandes quantités : Récipient se composant du matériau suivant: matière plastique résistante aux produits chimiques. Lorsqu'on transvase des quantités plus importantes sans hotte aspirante, il faut porter une protection des voies respiratoires.

Si le produit s'est répandu près de plantes ou arbres précieux, enlever la terre sur les 5 cm superficiels après avoir préalablement nettoyé. Évacuation conformément aux réglementations en vigueur. Les conteneurs doivent être fermés hermétiquement, identifiés et entreposés en toute sécurité.

Déchets de résidus: Neutraliser au lait de chaux ou à la soude et rincer abondamment à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection approprié: Voir section 8.

Évacuer de la manière décrite au section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas inhaler les vapeurs. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Prévoir un sol résistant aux acides.

Préventions des incendies et explosion

Ce produit n'est pas inflammable. La chaleur augmente la pression. Risque d'éclatement du récipient.

Information supplémentaire

Voir les informations transmises par le fabricant. Manipulation, stockage et transport conformément aux réglementations locales et dans les récipients annotés en conséquence et appropriés à ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Corrosif liquide BEECK

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: FWB_B06

Page 5 de 10

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker hermétiquement dans le conditionnement d'origine. Conserver dans un endroit sec et frais. Protéger du gel. Refermer soigneusement les bidons et les stocker à la verticale pour éviter tout écoulement. Ne pas utiliser de récipients en métal. N'utiliser aucun récipient en verre.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart de: acides forts, alkaliés.
Tenir à l'écart des matières combustibles. Ne pas conserver avec des aliments.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Il est interdit de fumer dans les entrepôts. Entrée interdite aux personnes non autorisées.
Ne pas stocker en plein air. Stocker conformément aux prescriptions locales.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Ceci peut être atteint par une aspiration locale ou de la pièce. Dans le cas où cela serait insuffisant pour maintenir la concentration en solvants en dessous des valeurs limites d'exposition professionnelle, un équipement de protection respiratoire approprié doit être porté.

Mesures d'hygiène

Un grand niveau d'hygiène personnelle requis. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter le contact avec les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Des douches pour les yeux et de sécurité doivent être facilement accessibles.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales (EN 166) ou protection du visage.

Protection des mains

Gants de protection, résistant aux produits chimiques. Le fabricant recommande les matériaux suivants pour les gants: caoutchouc butyle, épaisseur de couche: 0,7 mm. Temps de pénétration dans le matériau du gant : >= 480 min (ou >= 8h). Choisir les gants de protection en fonction des conditions d'utilisation concrètes et observer les instructions d'emploi du fabricant.

Noter que la durée d'utilisation quotidienne d'un gant pour produits chimiques peut se réduire considérablement dans la pratique à cause de nombreux facteurs d'influence (par exemple, la température), bien plus que le temps de perméation calculé dans la norme EN 374.

Les gants de protection devraient être immédiatement remplacés dès qu'ils sont endommagés ou présentent les premiers signes d'usure.

Protection préventive de la peau: crème de protection de la peau.

Protection de la peau

Vêtements étanches, tablier, des gants de protection. Chaussures ou bottes de sécurité résistantes aux produits chimiques.
Porter un masque et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Éviter de porter des bagues, montres ou similaires, auxquels du produit risquerait de s'accrocher et de provoquer une réaction cutanée.

Protection respiratoire

Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pistilage et des poussières de ponçage, le port d'un appareil

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Corrosif liquide BEECK

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: FWB_B06

Page 6 de 10

respiratoire est requis durant ces travaux.

Masque de protection en cas d'apparition de gaz, vapeurs/aérosols. Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules. (filtre à gaz du type B / P2)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	incolore respect. teint	
Odeur:	faiblement nauséabonde	
		Testé selon la méthode
pH-Valeur:		1
Modification d'état		
Point de fusion:	Donnée non disponible.	
Point d'éclair:		n.a.
Dangers d'explosion		
Ce produit n'est pas explosif.		
Limite inférieure d'explosivité:		n.a.
Limite supérieure d'explosivité:		n.a.
Température d'inflammation:		n.a.
Température d'auto-inflammabilité		
solide:	Donnée non disponible.	
gaz:	Donnée non disponible.	
Température de décomposition:	Donnée non disponible.	
Propriétés comburantes		
Aucune.		
Pression de vapeur:	Donnée non disponible.	
Densité:	1,20 g/cm ³	
Densité apparente:		n.a.
Hydrosolubilité:		miscible
Coefficient de partage:	Donnée non disponible.	
Viscosité dynamique:	<500 mPa·s	
Viscosité cinématique:	Donnée non disponible.	
Densité de vapeur:	Donnée non disponible.	
Taux d'évaporation:	Donnée non disponible.	

9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Donnée non disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable si le stockage et la manipulation sont corrects.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec : alkali. Réaction exothermique avec des acides forts. Libération de: fluorure d'hydrogène.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Corrosif liquide BEECK

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: FWB_B06

Page 7 de 10

10.4. Conditions à éviter

Peut en cas d'exposition à des températures élevées former des produits de dégradation dangereux. (HF)

10.5. Matières incompatibles

des métaux, Incompatible avec des acides forts et des bases.
cuir, L'agent actif peut corroder le caoutchouc et différentes matières plastiques. (par ex. caoutchouc naturel)

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique: Formation de fluorure d'hydrogène, tétrafluorure de silicium.

Information supplémentaire

Ne pas utiliser de récipients en métal.
Attaque la céramique et le verre.
Ne pas appliquer sur les pierres naturelles contenant du fer.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Donnée non disponible.

Toxicité aiguë

Provoque des brûlures.

fluorure d'hydrogène:

CL50/inhalatoire/1h/souris: 342 ppm

CL50/inhalatoire/1h/rat: 1276 ppm

Na₂SiF₆:

DL50/orale/rat: 125 mg/kg

DL50/oral(e)/cochon d'Inde: 500 mg/kg

Irritation et corrosivité

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des membranes muqueuses. Danger de devenir aveugle.

Les voies respiratoires sont attaquées par les vapeurs d'acide silicofluorhydrique.

Effets sensibilisants

Donnée non disponible.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Des effets toxiques pour la faune aquatique ne peuvent pas être exclus en raison des écarts dans la valeur du pH.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

La bioaccumulation est possible.

12.4. Mobilité dans le sol

Faible mobilité au sol. En cas d'un pH supérieur à 6,5, le fluorure se lie très fortement au sol. Une grande teneur en calcium immobilise les fluorures.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Corrosif liquide BEECK

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: FWB_B06

Page 8 de 10

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substances répondant aux critères PBT (persistant, bioaccumulatif et toxique) ou aux critères vPvB (très persistant/très bioaccumulatif).

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Doit être soumis à un traitement spécial tout en respectant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets-Produit

060106 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) d'acides; autres acides
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

060106 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) d'acides; autres acides
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages vidés et nettoyés de manière appropriée peuvent être recyclés. Les emballages impossibles à nettoyer doivent être éliminés de la même manière que le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1778
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ACIDE FLUOROSILICIQUE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8



Code de classement:	C1
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité dégagée:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	80

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Corrosif liquide BEECK

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: FWB_B06

Page 9 de 10

Code de restriction concernant les tunnels:

E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:

UN 1778

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ACIDE FLUOROSILICIQUE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Code de classement:

C1

Dispositions spéciales:

-

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité dégagee:

E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

UN 1778

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

FLUOROSILICIC ACID

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Marine polluant:

n.d.a

Dispositions spéciales:

-

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité dégagee:

E2

EmS:

F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:

UN 1778

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

FLUOROSILICIC ACID

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

0.5 L

Passenger LQ:

Y840

Quantité dégagee:

E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

851

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Corrosif liquide BEECK

Date de révision: 13.04.2016

Code du produit: FWB_B06

Page 10 de 10

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	855
IATA-Quantité maximale (cargo):	30 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): Valeur COV (%): n.a.

Information supplémentaire

SVHC: Donnée non disponible.

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Cette matière a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

n.a. = non applicable

n.d. = non déterminé

a. d. d. = aucune donnée disponible

n.d.a. = no data available

VOC (COV) = Volatile organic compounds

SVHC = substance extrêmement préoccupante

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals Regulation (EC) No 1907/2006

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

CLP = Classification Labelling Packaging Regulation; Regulation (EC) No 1272/2008

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le produit doit être utilisé exclusivement pour les applications citées dans la notice technique ou dans les instructions de traitement.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)